



Le président Mécanisme national de Prévention de la Torture (MNPT), M. Bekay Ould Abdelmaleck, a prêté serment, jeudi, au cours d'une audience publique à la Cour Suprême, en vertu de l'article 12 de la loi n 2015/034 en date du 10 septembre 2015, portant la création d'un (M.N.P.T)

La cérémonie a été supervisée par M. Houssein Ould Nagi, président de la Cour Suprême.

C'est ainsi le président de la MNPT a prononcé le serment suivant, la main droite levée:

«Je jure par Allah, le tout puissant, que je m'acquitterai de mes fonctions avec honnêteté, honneur et indépendance et m'engage à préserver le secret professionnel».

La prestation de serment s'est déroulée en présence du juge, M. Mohamed Ould Mohamed Lemine et le procureur près la cour suprême, représentant de parquet public, et le secrétaire général de la Cour suprême, M. Youssef Diallo